

✓ Démonstration désherbage mécanique sous le rang en viticulture

De nombreux produits commerciaux contenant du glyphosate ont déjà été retirés, leur date de fin d'utilisation est effective depuis le 29 novembre 2020. En situation mécanisable, la restriction de la dose annuelle maximale autorisée de glyphosate est de 450 g par hectare et par an avec une application limitée à 20 % de la surface de la parcelle.

Par conséquent, la Chambre d'agriculture et la FDCUMA du Gers organisent une **½ journée technique** sur le désherbage mécanique du cavaillon le **jeudi 8 avril après-midi à Cazaubon lieu-dit Prat chez Jean Michel LANTIN**.

Avoir du recul dans ce genre de pratique est important, c'est pourquoi un viticulteur présentera son expérience sur le désherbage mécanique du cavaillon. Différents types d'outils intercepts seront présentés en conditions réelles.



Ainsi on verra évoluer des intercepts à lames, disques émoteurs, disques crénelés, doigts rotatifs etc, et des cadres porte outils permettant de faciliter le travail avec la gestion du devers et le recentrage automatique dans le rang. Vous pourrez également voir les démonstrations de **robots autonomes** pour le désherbage viticole lors de cette journée.

La tenue ou l'organisation de l'évènement pourront évoluer en fonction de l'évolution des consignes sanitaires.

Contact : Chambre d'agriculture du Gers au 05.62.61.77.54 ou FDCUMA au 05.62.61.79.20

